

Associations et syndicats dans les cortèges de Premier mai 1945-2004

Danielle Tartakowsky

Depuis le début du XXe siècle, le mouvement syndical français a affirmé son hégémonie sur le Premier mai quand telle n'est pas partout la règle. Cette hégémonie précoce et durable n'exclut pas la participation d'organisations d'autres espèces, partis, formations d'extrême gauche ou associations. Le Premier constitue dès lors un bon terrain d'observation des relations, mouvantes, que les confédérations entretiennent avec les associations, à Paris en premier lieu où les associations plus diverses et par là plus nombreuses manifestent plus souvent qu'en d'autres villes et où les Premiers mai reflètent plus fidèlement qu'ailleurs les orientations confédérales et leurs évolutions.

Sollicitations associatives

La présence négociée de partis politiques dans les cortèges de Premier mai est devenue un phénomène rare. Inexistante sous le Front populaire quand tous les autres rassemblements associent pourtant les diverses composantes du rassemblement populaire, -partis, syndicats, associations-, elle s'affirme exceptionnellement à la Libération¹, survit un temps sous la guerre froide quand le PCF et certaines des associations de son conglomérat participent aux cortèges parisiens de la CGT puis disparaît pour ne resurgir qu'à la faveur du très exceptionnel 1^{er} mai 2002

Le caractère international du Premier mai répond en revanche de la présence permanente d'associations de travailleurs immigrés, -dont les travailleurs coloniaux jusqu'en 1962-, qui pour la plupart négocient leur présence. Ces associations, régulièrement présentes dans les manifestations cégétistes ou unitaires mais susceptibles de se retrouver dans celles de FO ou de la CFDT, réunissent parfois plus de manifestants que les syndicats à leur origine. Ainsi, dans les années 1950 dans les villes de forte immigration² puis à partir du milieu des années 1970 : près de la moitié des manifestants parisiens en 1976³, quatre cinquième, treize ans plus tard⁴ et régulièrement, de forts contingents à Strasbourg ou Marseille, entre autres exemples. En rassemblant naturellement des forces d'autant plus nombreuses qu'elles sont originaires de pays frappés de crises d'ampleur (la Pologne de Jaruzelski, la Turquie et sa question kurde, ...). Elles manifestent d'autant plus aisément le Premier mai que celui-ci participe d'une culture commune dont certaines persistent à se réclamer ostensiblement⁵, sans qu'il soit besoin d'une quelconque médiation des syndicats français. Du moins leur légitimité et leur poids vaut-elle à leurs cortèges traditionnels (ou leurs meetings) de constituer des formes abris (du moins supposées telles) ou simplement des opportunités parfois requises par celles des associations dont les manifestations autonomes seraient d'évidence interdites, associations de

¹ A Paris, en 1945 : groupe de tête : CA de la CGT et direction de l'USRP, suivies du Conseil national de la Résistance, des représentants des partis hier constitutifs du Front populaire, des mouvements de Résistance: Front national, MLN, Organisation civile et militaire, Libération nord, du MRP et de la JOC. Des délégations d'organisations, nées avant-guerre ou issues de la Résistance ou de l'Occupation ferment la marche : Ligue des droits de l'Homme, FSGT, Association des volontaires pour l'Espagne républicaine, Union de femmes française, association des victimes du nazisme, etc...

² AN F1 CIII 1300, Meurthe-et-Moselle : 900 Nord-Africains sur 1 200 manifestants en 1953, 800 sur 900 en 1954. Proportions similaires en 1955, selon AN F1 CIII 1316, Rhône, et AN F1 CIII 1307, Pas-de-Calais, Douai.

³ APP Fa 194 : 13000 sur 30000.

⁴ *Le Monde*, 2 mai 1989.

⁵ C'est dans leurs rangs ou dans leurs tracts que l'on retrouve aujourd'hui le plus de marqueurs symboliques ou de références à l'histoire du Premier mai ou du mouvement ouvrier.

« travailleurs indochinois » ou de « NA » durant les guerres coloniales, d'étrangers avant la loi de 1981 qui les autorise ou de trop faible ampleur pour miser sur leurs propres forces.

Les organisations de jeunes affichant une identité syndicale ou ouvrière acquièrent pareillement (mais plus tardivement) droit de cité.⁶

La présence d'organisations d'autre sorte ne relève pas de la même évidence. A partir des années 1970 elles sont pourtant toujours plus nombreuses à frapper à la porte ; par vagues successives, épisodiques ou durables.

Les associations relevant des « nouveaux mouvements sociaux » sont les premières au nombre. Ainsi, à partir de 1975 dans les manifestations unitaires puis, pour certaines, après 1979 dans celles de la CFDT, les comités de soldats, le MLAC, les groupes femmes, les comités Sonacotra, le Mouvement action santé (MAS) qui appelle les médecins rejetant une médecine centrée sur le profit à défiler aux côtés des travailleurs, les écologistes en lutte contre la radiale Vercingétorix, les Amis de la terre, Lutte occitane, les Comités Larzac⁷, les Paysans travailleurs, le Comité d'action des prisonniers, le CEDETIM, etc.... Toutes négocient leur présence en se réclamant souvent de la qualité de « travailleurs » ou d'opprimés de leurs mandants, quand même définis principalement en d'autres termes en affirmant de la sorte une identité d'essence et d'objectifs avec les syndicats. « Pourquoi des homosexuels dans un défilé révolutionnaire, interroge un tract du Front homosexuel d'action révolutionnaire? Parce que ceux qu'on accuse d'être les représentants dégénérés d'un « vice bourgeois » ont pris conscience que leur lutte est la même que celle de tous les opprimés contre cette société patriarcale capitaliste qui instaure l'oppression à tous les niveaux »⁸. « Parce que notre combat est solidaire de celui des travailleurs dans les entreprises, renchérit un tract des Comités de logements de quartier. Parce que nous développons dans nos quartiers les liens les plus étroits possibles avec les sections syndicales, les UL etc »⁹. Et des « homos et lesbiennes », en 1983 : « le Premier mai est aussi notre journée ! Nous sommes nous aussi des travailleurs, nous ne vivons pas que la nuit, nous ne vivons pas qu'en cercle fermé, nous sommes aussi 40 heures au travail ». Le tract livre des exemples de discriminations à l'embauche, dénonce l'usage de l'article 16 de la fonction publique sur la « bonne moralité » et appelle à manifester avec les « groupes d'entreprise homos, le Premier mai, pour que cette journée de lutte des travailleurs soit aussi la nôtre.

C'est, en revanche, l'appropriation de la date du 1^{er} mai par Jean-Marie Le Pen aux fins de célébrer la fête de Jeanne d'Arc, et non une quelconque adhésion à l'essence de la journée ou une parenté revendiquée avec ses acteurs traditionnels et leurs objectifs convenu qui vaut à la mouvance antiraciste d'entrer en lice à partir de 1988. Elle coorganise aussitôt un Gala des libertés avec la CFDT¹⁰, déploie en 1990 et 1991 des initiatives spécifiques que la création de Ras l'front pérennise puis se fédère en 1992 en un « Collectif des 25 »¹¹ qui invite les syndicats à faire du Premier mai un temps fort de ce combat. La commission syndicale de Ras l'front intervient dans ce même sens à la veille du 1^{er} mai 1996 quand Jean-Marie Le Pen tente de réagir à sa marginalisation consécutive au mouvement de l'automne en soulignant la dimension « sociale » de son programme « national »¹². Cette mouvance s'inscrit donc dans une logique d'alliance avec les syndicats, sur des objectifs propres à redéfinir sinon du sens du Premier mai du moins de ses priorités. En marquant épisodiquement des points. Plus que jamais le 1^{er} mai 2002 qui lui confère une place de premier plan.

⁶ UNEF, UNIFid, FIDEL et JOC

⁷ APP Fa 194, 1975, 1976 et 1977, CFDT 8 H 559, Tours, 1975.

⁸ AD 93, Archives de l'URIF, 49 J 662, 1971. AD 93 49 J 663, 1975, groupe de Libération des homosexuels.

⁹ AD 49 J 663, 1977.

¹⁰ A ses côtés, SOS racisme, la Ligue des droits de l'Homme, des syndicats de chômeurs, le MRAP et la JOC

¹¹ Il réunit entre autres la FASTI, la Ligue des droits de l'Homme, le MRAP, SOS racisme et la LICRA

¹² Archives de l'URIF, 1997.

Ceux qu'on va bientôt nommer les « sans » se constituent sur des questions dont certaines étaient jusqu'alors réputées du ressort des syndicats, le chômage en premier lieu, au risque d'une concurrence dénoncée par celles des confédérations qui sont soucieuses de maintenir leurs prérogatives. Celles de leurs associations qui se le Premier mai entendent dès lors signifier leur inscription revendiquées dans le monde du travail en agissant sur un mode spécifique pour assumer l'ostracisme dont elles s'estiment les victimes en s'efforçant de la contrer. En 1992, une centaine de manifestants défilent à Poitiers pour exprimer leur volonté « de garder le lien entre les syndiqués, les exclus, les chômeurs »¹³. L'année suivante, les Verts d'Ile-de-France, le syndicat des chômeurs et la « Rue partagée » organisent, une rencontre, à Paris, sur le thème « vaincre le chômage par le partage du travail et des revenus »¹⁴. Une jonction s'opère avec la CGT à partir de 1994. A Paris, l'APEIS, le DAL et Droit devant ! s'associent au cortège de l'URIF dont ils deviennent des partenaires coutumiers « contre le chômage, les exclusions et le racisme, pour le progrès social, la solidarité, la paix ». Action contre le chômage (AC !), pareillement, sans cependant négocier sa participation. Des phénomènes similaires sont perceptibles en régions. Naturellement conforté par le mouvement de l'automne 1995¹⁵.

Les altermondialistes, derniers en date, mènent des actions spécifiques¹⁶ cependant susceptibles de s'associer certaines UD ou UL de la CGT dès lors qu'elles prennent soin d'éviter tout chevauchement concurrentiel avec les expressions convenues du mouvement syndical¹⁷. Tandis que ATTAC s'associe, simultanément, partout aux cortèges syndicaux.

Ce faisceau d'associations toujours plus nombreuses¹⁸ (et qui le sont plus encore si on leur adjoint les mouvements ou groupes confidentiels qui profitent de l'occasion pour s'exprimer au passage, par tracts interposés) n'est cependant pas sans rivages. Il laisse hors de son champ certaines associations puissantes pourtant promptes à recourir à l'action collective, Act Up ou Greenpeace en premier lieu, ne mobilise que très marginalement les collectifs de sans papiers et est bien loin de regrouper toutes les associations d'immigrés, en ne réunissant donc qu'une minorité des associations théoriquement susceptibles de s'y intégrer.

C'est assez dire que celles des associations qui choisissent ou acceptent de s'y intégrer s'inscrivent, implicitement ou de manière plus explicite, dans une histoire qui fut celle du mouvement ouvrier et dans les valeurs dont celle-ci reste porteuse ou dans un système d'alliance qui reconnaît aux syndicats un rôle moteur ou du moins nécessaire. Celles qui négocient leur présence signifient leur souci d'être reconnues par les confédérations syndicales et, d'une certaine manière, ainsi légitimées. Celles qui s'en dispensent mais tiennent du moins à défilier dans le prolongement des cortèges syndicaux se donnent pour des composantes légitimes du mouvement, au même titre que les syndicats, dans ces circonstances y compris ; du fait d'une histoire qu'elles revendiquent aussi bien pour leur, s'agissant de l'extrême gauche, ou de luttes d'ampleur, contemporaines, menées en marge des syndicats. Ainsi AC ! ou parfois ATTAC, fort de cette légitimité d'une autre sorte que fut « Seattle ». En contribuant à muer ce qui s'est imposé, de longue date, pour un espace-temps syndical en espace, plus ample, de manifestation sociale et populaire.

¹³ CFDT, 8 H 728.

¹⁴ Archives de l'IHS, 1993.

¹⁵ Les acteurs associatifs dont les organisations antiracistes et les « Sans », constitués comme tels en décembre 1995 défilent avec l'URIF, SUD-PTT, la FSU, le SNUI et SOS Racisme (27 associations au total dont la JOC et la LCR). Ils sont rejoints par les contestataires de la CFDT, réunis dans le collectif « CFDT en lutte ».

¹⁶ Ainsi le « réveillon anticapitaliste » de NEUF (Nantes est une fête), à Nantes et Paris notamment

¹⁷ Ainsi, à Brive, Béziers ou Montpellier, en 2001.

¹⁸ Archives de l'URIF, 1999 : à Paris 71 associations dont 24 d'immigrés et 11 liées à l'UNIOPS. S'y ajoutent le Mouvement de la paix, le MRAP, SOS racisme, la JOC, l'UMIF, la CSF, la LDH, la CADAC, la FCPE, la CNL... 2000 : 63 associations dont 19 d'immigrés. 2001 : 57 dont 12 d'immigrés..

Les confédérations syndicales réagissent de manière diversifiée.

Réponses syndicales

Les préventions nourries en toutes circonstances par la CGT-FO à l'égard de ce qu'elle tient pour de possibles substituts aux défaillances de l'Etat ou suspecte de pouvoir peser dans certaines négociations *a contrario* des intérêts ouvriers ne la prédisposent guère à de larges systèmes d'alliance avec les associations. Le Premier mai, certaines organisations d'immigrés font seules exceptions. En particulier dans les années 1980 où son anticommunisme constitutif lui vaut d'accueillir dans son cortège de nombreux militants de Solidarnosc, des Afghans de France, des représentants de « syndicats libres » de l'URSS mais, aussi bien, alors sur d'autres bases, des travailleurs africains, des réfugiés chiliens ou brésiliens. En 1996 Marc Blondel critique sévèrement son UD parisienne qui a répondu favorablement à la demande formulée par Ras l'front et réuni les autres syndicats en vue d'un « Premier mai syndical et républicain pour l'emploi, contre le chômage, l'exclusion, la xénophobie »¹⁹, sous la probable influence des Lambertistes. Et de rappeler qu'il ne saurait s'agir, le Premier mai, « de donner dans le folklore, ni de tomber dans des formes de manifestations qui amalgament les revendications et les problèmes de caractère social »²⁰. Même attitude en 2002 où il se refuse à signer l'appel commun en arguant que « le Premier mai est une journée de revendications internationale [qu'il] ne faut pas pervertir »²¹.

La CGT est celle des confédérations dont les cortèges, unitaires ou non, ont toujours drainé le plus d'associations, du fait du privilège de la force et de l'antériorité mais tout aussi bien pour en avoir toujours ouvert l'accès. Sous conditions cependant, susceptibles d'évolutions. Son vieux fond syndicaliste révolutionnaire lui vaut de demeurer longtemps convaincue que le syndicat suffit à tout (dans le champ social) ou du moins peut y prétendre. Elle développe en conséquence des conceptions intégratrices de la classe ouvrière et de son organisation syndicale propres à dispenser de l'expression d'identités concurrentes, tenues pour préjudiciables et l'exprime longtemps dans l'ordonnancement de ses cortèges. Dans les années 1950 et 1960, elle insère ainsi les divers groupes d'immigrés à l'intérieur de chacun de ses groupes (fédéraux ou locaux selon les circonstances) quand FO ou la CFDT recourent à des initiatives spécifiées en direction des Espagnols ou des Vietnamiens. Pour assurer leur protection, à l'évidence, mais aussi bien à partir de motivations plus théoriques²². Elle s'en explique en 1977 quand la Coordination parisienne des comités unitaires français-immigrés sollicite de constituer un défilé groupé au terme du cortège unitaire de l'URIF et de l'URP pour mieux « allier problèmes particuliers et volonté d'unité », répliquant qu'il est préférable d'intégrer les organisations immigrés « au sein de leur représentation syndicale et de ville » pour éviter « d'accroître l'isolement déjà trop grand dans lequel se trouvent aujourd'hui nombre de travailleurs immigrés »²³.

L'irruption d'associations étrangères à sa mouvance comme à sa culture et fortes du soutien de l'URP rend les problèmes plus délicats à résoudre. En 1976 ou 1977, l'URIF se refuse à

¹⁹ ? ?.

²⁰ Archives de l'URIF, 1997, dépêche de l'AFP.

²¹ « Ce texte néglige volontairement l'aspect revendicatif, déclare Force Ouvrière. Il faut au contraire dénoncer les causes de cette montée de l'extrême droite, en somme la politique libérale menée depuis 10 ans et le comportement du patronat ».

²² Cette dimension vaut du moins dans les années 50 s'agissant des « NA ». c'est le refus du MNA de négocier sa présence à l'intérieur des cortèges pour ainsi défilé à l'abri de son service d'ordre qui répond d'incidents devenus plus nombreux et qui atteignent un paroxysme le 14 juillet 1953

²³ AD 93 49 J 663, lettre de l'URP et de l'URIF à la coordination parisienne des CUFI du 18 avril 1977.

admettre les « organisations politiques, religieuses ou autres »²⁴ qui sollicitent de pouvoir prendre part au cortège unitaire et invite ces requérants que sont les groupes femmes ou les « Jeunesses sionistes syndicalistes » à s'exprimer « avec les organisations syndicales de leur entreprise ou de leur localité »²⁵ en arguant, à son tour et durablement, du « caractère syndical du Premier mai »²⁶. Le caractère unitaires des cortèges la contraint toutefois à composer, de 1973 à 1979. A Tours, en 1975, CGT et CFDT décident de défiler ensemble, suivies, à « certaine distance, [par] toutes les autres composantes du mouvement ouvrier [sic] »²⁷. A Paris, l'URP se rallie aux positions de l'URIF mais obtient du moins l'intégration de certaines associations. En 1976, on convient que les associations de femmes défilent dans le second tiers du cortège, à la condition de respecter des mots d'ordre préalablement soumis à l'accord des UD et de conserver à la manifestation son caractère revendicatif. Les heurts très médiatisés qui les opposent au service d'ordre de la CGT, accusé de violences et d'insultes sexistes obligent à des dispositions modifiées, l'année suivante : il est décidé, d'un accord commun qu'elles défilent en queue du cortège syndical, dûment encadrées par le service d'ordre ouvrier. Ses conceptions du syndicalisme et de ses fonctions lui valent en outre d'englober sous cet intitulé des exigences éminemment plus larges que FO, susceptibles à plus fort titre de concerner le hors travail. Il lui est dès lors loisible de rétorquer à la mouvance antiraciste que « pour la CGT, le 1^{er} mai est également une journée de solidarité internationale et de lutte pour l'égalité des droits et contre le racisme », que chaque année, son cortège est largement ouvert aux associations immigrées et à toutes celles qui s'inscrivent dans le caractère évoqué²⁸. Et de le réaffirmer en invitant à un Premier mai 1995 « contre le chômage, les exclusions et le racisme, pour le progrès social, la solidarité la paix ». En réaffirmant de la sorte sa prééminence²⁹.

Des notes internes témoignent toutefois d'une claire conscience des problèmes posés par l'irruption d'associations et d'exigences nouvelles toujours plus nombreuses. En 1976 l'une d'elle invite à se garder des casseurs³⁰ et à rejeter « les vrais gauchards » mais s'interroge sur « les groupes non acceptés : quelle attitude avoir ? Tout ce qui est politique : pas dans notre cortège. Immigrés ou pas ? Essayer de les reporter [sic] »³¹. Puis en 1978 : « Le mouvement syndical peut s'exprimer sur tout mais répond-on à tout ? Si on veut une manifestation, s'en donner les moyens »³². Avant d'admettre, en 1995, que les problèmes tiennent davantage à l'insuffisance syndicale à la croissance associative: « La question posée

²⁴ AD 93 49 J 663 1975, réponse du 24 avril au Groupe de libération des homosexuels, signée conjointement par l'URP et l'URIF, etc.

²⁵ Ibidem 1976 : Lettre de Jean Dréan au PSU « (à propos de la question des groupes femmes) . Cf également 1977, réponse aux Amis d'Histadrout : « Il ne nous paraît pas que votre organisation soit de caractère syndical ou qu'il y ait des travailleurs d'Israël immigrés en France et souhaitant se retrouver entre eux le Premier mai [...]. Nous croyons que les travailleurs, quelle que soit leur origine, leur croyance, leur parti politique ont leur place dans les syndicats ou peuvent répondre à l'appel de ceux ci et se retrouver par entreprises le premier mai »

²⁶ AD 93 49 J 663 1975, réponse d au Groupe de libération des homosexuels. Ibidem, 1976, note interne à l'URIF : « A tous, expliquer que c'est une manifestation syndicale », etc. Archives URIF, 1992, déclaration confédérale du 9 mars : « Le Premier mai, c'est historiquement la journée des travailleurs parce que c'est l'histoire des luttes ouvrières, des conquêtes sociales dont nous bénéficions aujourd'hui. C'est aussi la riche histoire de la solidarité de lutte entre les travailleurs du monde entier »,

²⁷ CFDT 8 H 559 : il s'agit des lycéens, des collégiens et des comités Larzac .

²⁸ Archives de l'IHS, 1992 , réunion du 5 février : « Notre position a rendu difficile toute « manœuvre visant à organiser une manifestation anti-Le Pen et à dessaisir les syndicats de cette responsabilité ».

²⁹ Archives URIF, 1992, déclaration confédérale du 9 mars en réponse au collectif des 25 : « L'histoire du Premier mai est profondément marquée de l'empreinte de la CGT parce que le Premier mai est associé dans l'esprit des salariés à la défense de leurs intérêts, à l'expression de leurs besoins, à l'affirmation de leurs revendications ».

³⁰ AD 49 J 663, secrétariat de l'URIF, 30 avril 1976

³¹ AD 93 49 J 663, 1976.

³² AD 93 49 J 663, 1978.

par ce Premier mai, en fonction de l'expérience des précédents n'est pas de réduire la place des associations, notamment immigrés, mais de renforcer la présence syndicale et l'expression revendicative des salariés travaillant dans notre pays »³³. Jusqu'à peser en faveur d'une réévaluation des rapports que les deux types d'organisations entretiennent ?

La CFDT doit à l'héritage du catholicisme social et à son adhésion au principe de subsidiarité qui fait primer l'association sur l'Etat, d'accorder constitutivement un rôle majeur au rapport syndicat-associations. Elle tient longtemps les alliances qu'elle est amenée à nouer avec elles pour de possibles alternatives, propres à devenir des modalités DU politique sans la politique, dès lors dotées d'une valeur stratégique. Elle plaide en conséquence pour leur inscription dans les cortèges unitaires jusqu'en 1979 puis, après son recentrage, persiste à s'ouvrir aux mouvements, associations et organisations « qui couvrent une diversité du champ social (cadre de vie, logement, jeunes, handicapés) ou [qui sont] l'expression d'organisations syndicales ne pouvant exercer librement leurs responsabilités dans leur propre pays (COB de Bolivie, DISK de Tunisie, Solidarnosc) »³⁴. Les liens privilégiés qu'elle noue avec SOS racisme à partir de 1985 répondent de son inscription dans cet espace de lutte dès le 1^{er} mai 1988.

Ce système d'alliance privilégié est mis à mal par le processus de re-syndicalisation qu'accentue l'arrivée de Nicole Notat à sa direction. Avant que les rapprochements qu'elle opère avec la CGT à partir de 1998 ne contraignent les deux confédérations à des redéfinitions. Depuis 1992, les associations antiracistes co-organisaient la manifestation parisienne de L'URIF alliée à d'autres (URP exclue), dans le respect des rapports de force et du primat syndical. En 1996, le groupe de tête, précédé d'une unique banderole affichant « Tous ensembles, solidaires » rassemble les dirigeants des organisateurs dont la CGT et SOS racisme. Les délégations départementales de l'URIF constituent, ensuite, l'ossature du cortège en abritant, chacune en leurs rangs, quelques-unes des associations, dès lors morcelées. Les Kurdes, les Sri lankais et Lutte Ouvrière qui n'ont pas négocié leur participation défilent derrière la Seine-Saint-Denis qui ferme, officiellement, la marche. Deux années plus tard, et la manifestation devenue intersyndicale passe sous l'exclusive responsabilité de la CGT, de la CFDT, de la FSU, de l'UNSA et des deux UNEF. Que Nicole Notat décide, l'année suivante, de défiler en tête du cortège parisien aux côtés de Bernard Thibault et l'hégémonie syndicale s'affirme sur un mode plus conflictuel. L'URP jette l'exclusive contre celles des organisations qu'elle accuse d'intervenir sur des terrains réputés syndicaux et refuse que le groupe des 10 et les organisations de chômeurs s'inscrivent au nombre des co-organiseurs, seuls habilités à déléguer 20 des leurs dans le carré de tête. Il est, toutefois, convenu que l'URIF intégrera un représentant de chacune des organisations récusées dans son quota, soit en 1999 et l'année suivante, le groupe des 10, AC !, l'APEIS, le Mouvement national des chômeurs et précaires. La CFDT, la FSU, l'UNSA, la CGT, le groupe des 10, les « privés d'emploi » puis les associations d'immigrés défilent ensuite, dans cet ordre, suivies comme à l'ordinaire par celles des associations qui ne négocient pas leur présence. Les tensions s'accroissent après les luttes engagées en avril 2001 par certaines associations (et partis) sur la question des licenciements chez Danone et Marks and Spencer. Elles s'expriment le 1^{er} mai 2002 quand la CFDT prétend exclure ATTAC et la Confédération paysanne du groupe de tête du cortège parisien.

La place, inégale, que les trois confédérations accordent aux associations le Premier mai est sous tendue par leurs définitions, extensives ou au contraire étroites, du champ d'action syndicalisme et par l'appréciation qu'elles nourrissent quant à leur capacité à y répondre, seules ou en alliance avec d'autres. Communément réduite à peu s'agissant de Force ouvrière,

³³ Archives IHS, Bureau confédéral, note du 24 avril 1995.

³⁴ AD 93 49 J 665 1983, lettre de l'URP à l'URIF, 21 mars.

elle est sensiblement plus importante pour la CGT et la CFDT. Les rapports étroits qu'elles nouent avec des associations, régulièrement pour la première mais plus épisodiquement pour la seconde, sont susceptibles de jouer le rôle d'alliance de substitution quand leurs rapports s'enveniment. Dépendants de la chronologie des relations intersyndicales (ou parfois d'une conjoncture de crise nationale), ils ne participent pas d'une dynamique autonome propre à redéfinir des champs et des modes d'action.